

# La pluralité linguistique des familles de la ville de Tizi-Ouzou : représentations et construction identitaire

Farida BOUMEDINE-BOENNEC<sup>(1)</sup>

## Introduction

Le présent travail consiste à rendre compte de la gestion linguistique familiale qui prévaut dans un milieu plurilingue urbain, en l'occurrence la ville de Tizi-Ouzou, une ville caractérisée par son cosmopolitisme linguistique. Nous portons à cet effet notre attention sur le contact des langues dans la cellule familiale, premier lieu de transmission des langues, à travers le regard que portent les locuteurs Tizi-ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française, langues en pratique dans la ville de Tizi-Ouzou.

Le but de cette étude étant de repérer les représentations que se font les locuteurs Tizi-ouzéens sur l'acquisition des langues, le maintien de la transmission de la langue maternelle ainsi que son utilisation au cours d'une situation de communication familiale, nous nous sommes demandé comment ces langues se présentent-elles dans le contexte familial ? Quelles représentations se font les Tizi-ouzéens sur leur propre gestion linguistique ? Comment se présente la dynamique d'apprentissage des langues dans les familles linguistiquement hétérogènes ? En tant que locuteurs plurilingues, quelles sont les représentations que se font les Tizi-ouzéens de leur identité linguistique ? Le choix des parents de transmettre telle ou telle autre langues aux enfants a-t-il une visée stratégique d'acquisition d'un capital socio-économique ou identitaire sur le marché des langues ? Quels sont les attitudes des enfants manifestées à l'égard du choix linguistique adopté par les parents en termes de transmission des langues ?

L'ensemble de ces questions sont posées dans le but d'appréhender « la politique linguistique familiale<sup>1</sup> » (Cécile CANUT, 1997) telle qu'elle se présente dans les familles Tizi-ouzéennes à travers le discours tenu sur les langues en contexte familial et de circonscrire l'identité linguistique des locuteurs qui pour la plupart sont plurilingues. L'objectif de cette étude est tracé dans la perspective de saisir d'une part la correspondance entre les représentations linguistiques et les pratiques langagières des locuteurs et

---

<sup>(1)</sup> Université d'Alger 2, faculté des langues et lettres, département de français, 16340, Alger, Algérie.

<sup>1</sup> Canut, Cécile, « Acquisition, production et imaginaire linguistiques des familles plurilingues à Bamako (Mali) », in *Travaux linguistiques*, n°07, Université d'Angers, 1996, p.01.

d'autre part, de saisir la construction identitaire qu'ils s'en font à travers cette pluralité linguistique présente dans l'environnement immédiat de l'enfant : la famille.

• **Les représentations linguistiques : concept et ancrage théorique**

Les représentations linguistiques s'inscrivent dans la catégorie des représentations sociales qui ont suscité de nombreux travaux et débats en psychologie sociale (Pierre Moscovici (1961), Denise Jodelet (1989), Willem Doise (1990)) et tendent de nos jours à occuper une position centrale dans les sciences humaines et sociales.

Les travaux menés en psychologie sociale ont montré que les représentations sociales ont pour rôle d'orienter les comportements sociaux qu'adopte un groupe social sur la base d'un ensemble de croyances et de valeurs communes partagées par l'ensemble de la communauté sociale. Les représentations sont ainsi reconnues en tant que « *systèmes d'interprétation régissant notre monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales*<sup>2</sup> ». Les représentations interviennent ainsi dans tout processus de socialisation permettant le maintien de l'identité collective et le renforcement des positions sociales. Cependant, même si les représentations évoquent la notion de vision commune de la réalité, de valeurs et de normes partagées, il en reste qu'elles peuvent être source de clivages sociaux lorsque les groupes d'individus ont des perceptions et des implications référentielles différentes ou opposées selon leur position sociale ou leur appartenance communautaire.

En sociolinguistique, la notion de « représentation sociale » est intégrée dans la littérature des sciences du langage sous diverses appellations : « représentations linguistiques », « imaginaires linguistiques », « idéologie linguistique ».

Les représentations linguistiques renvoient aux images que les locuteurs construisent sur les langues qu'ils pratiquent ou non leur permettant de les juger du point de vue normatif et de leur attribuer des valeurs esthétiques<sup>3</sup>. Appelées aussi Imaginaire linguistiques<sup>4</sup>, les représentations sont repérables dans les discours que tiennent les locuteurs sur les langues sur la base des normes subjectives.

Face à la diversité linguistique et sur la base d'identification et d'appartenance à un groupe social donné, les locuteurs émettent des

---

<sup>2</sup> Jodelet, Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1983, p.53.

<sup>3</sup> Branca-Rosoff, Sonia, « Les imaginaires des langues », in *Sociolinguistique : territoire et objets*, (sous la direction d'Henri Boyer), Lausanne, Ed. Delachaux-Niestlé, 1996, p.79.

<sup>4</sup> Houdebine, Anne-Marie, *L'imaginaire linguistique*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2002, p.11.

jugements de valeur sur d'autres groupes sociaux selon la langue et/ou la variété de langue qu'ils pratiquent. Les langues représentées valorisées ou dévalorisées sont acceptées, rejetées ou hiérarchisées selon la norme jugée la plus correcte. En ce sens, l'imaginaire linguistique est défini comme « *l'ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières repérables à travers les discours épilinguistique. Il rend compte du rapport personnel que le sujet entretient avec la langue*<sup>5</sup> ».

Les représentations linguistiques sont intimement liées aux stéréotypes entendus comme « *stigmatisation sociale des formes linguistiques*<sup>6</sup> », et aux préjugés qu'un groupe social entretient à l'égard d'une/des langue(s) et de ses /leurs usagers. Derrière ces stéréotypes et ces idées préconçues que les locuteurs attribuent aux différents membres d'un groupe linguistique se profile un discours sur les langues à partir duquel se structure l'imaginaire linguistique. Ce discours permet pour une large part de déterminer les statuts symboliques attribués aux langues et/ou à ses variétés, et de situer la position sociale et culturelle des locuteurs au sein d'une communauté sociale à laquelle ils s'identifient.

A partir des réflexions portées sur les langues et les discours tenus sur elles, découlent des opérations de catégorisation des langues : dévalorisation et péjoration de certaines formes linguistiques par attribution de dénominations dépréciatives à leur égard (dialecte, patois, parler régional) et/ou valorisation de certaines autres formes perçues comme des langues prestigieuses. Ainsi, la dénomination des langues est-elle un fait révélateur d'un jugement de valeur attribué aux productions linguistiques. A ce sujet, et à la notation de Dalila Morsly : « *les phénomènes de désignation sont particulièrement fréquents dans les situations linguistiques caractérisées par une grande diversité des usages, diversité qui s'accompagne généralement de conflits linguistiques et identitaires*<sup>7</sup> ».

### • **Le cadre méthodologique**

Afin de recueillir le discours épilinguistique nous permettant d'étudier les représentations du plurilinguisme familial des locuteurs Tizi-ouzuéens, nous avons mené auprès de ces derniers, qui sont en nombre de trente, une enquête par entretien semi-directif. L'enquête s'est déroulée dans deux espaces de la ville de Tizi-Ouzou : la haute-ville (un espace à

---

<sup>5</sup> Canut, Cécile cité par Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Ed. Payot, p.155

<sup>6</sup> Labov, William *Sociolinguistique*, Paris, Ed. Minuit, 1976, p.420

<sup>7</sup> Morsly, Dalila « Attitudes et représentations linguistiques », in *La Linguistique*, vol.26, fasc., 1990, p.82.

prédominance de population arabophone) et le centre-ville (un espace plurilingue à prédominance de population kabylophone). La prise en compte dans cette étude de la variable espace tient lieu à une hypothèse que nous soutenons selon laquelle l'espace est déterminant dans l'orientation des représentations linguistiques et des pratiques langagières.

Dans le but d'étudier les représentations que se font les locuteurs de la pratique des langues au sein de la cellule familiale, nous avons construit une grille d'analyse basée sur la théorie de l'énonciation. En faisant appel à cette théorie, l'analyse du discours recueilli dans une interaction d'enquête nous permettra de dégager toutes les indications subjectives des locuteurs interrogés qui laissent transparaître leurs opinions et leurs positions à l'égard des langues en pratique dans contexte familial. Ainsi, les représentations sont repérées à travers les différentes modalités discursives qui renvoient à la manifestation subjective des productions langagières.

Au cours de l'analyse de notre corpus, nous avons dégagé les indices subjectifs qui renvoient globalement aux :

- modalités appréciatives représentées par des adverbes, des noms, des adjectifs subjectifs,
- modalités déontiques recouvrant le champ de l'obligation et de la nécessité,
- modalités assertives où le sujet parlant situe son énoncé par rapport à la vérité.

### • Représentations et pratiques des langues en contexte familial

Les déclarations des enquêtés sur l'usage des langues en famille font ressortir que dans la ville de Tizi-Ouzou, les familles sont pour la majorité bi-plurilingue. A la question « quelle langue pratiquez-vous en famille ? », les réponses obtenues révèlent que plus de la moitié des informateurs interrogés déclarent alterner les langues kabyle, française et arabe.

La perspective de poser cette question n'est pas seulement de présenter les langues en pratique dans la cellule familiale dans la ville de Tizi-Ouzou et de faire la description des répertoires verbaux des locuteurs Tizi-ouzéens, mais il est question de circonscrire ce que véhiculent les langues comme valeurs, symbole identitaire, et ce qu'elles prennent comme significations dans les rapports inter et intra-groupales.

En posant la question « quelle est votre « langue maternelle<sup>8</sup> » ? », quelques enquêtés répondent avec des airs d'évidence que c'est le kabyle. L'assertion de ces enquêtés s'affiche à travers l'usage des expressions adverbiales telles que « bien-sûr », « c'est sur » dans les réponses telles que : « le kabyle / bien-sûr / c'est tout ».

Ce qui est remarquable dans les réponses de nos informateurs est la valeur affective attribuée à cette langue, symbole de « la langue des origines », « la langue des sources », tel que c'est dit par certains informateurs. L'attachement à cette langue est perceptible dans les remarques apportées par les locuteurs qui signalent l'exclusion des langues arabe et française dans tout échange communicatif familial.

ICV8<sup>9</sup>-« En famille/ c'est la langue berbère/ avec mes frères/ mon père/ ni arabe/ ni français/ »

IHV6- « c'est le kabyle/ aucun mot en arabe (rire) »

IHV4- « En famille/ kabyle/ mais des fois on parle le français/ mais l'arabe non/ à la maison/ non/ c'est rarement ».

Ceci nous amène à nous interroger sur les raisons de la volonté de maintenir une langue unique dans les usages familiaux notamment, la langue kabyle. L'attitude défavorable de ces enquêtés vis-à-vis de l'alternance des langues s'interprète par le fait que ces langues se présentent dans leur imaginaire linguistique en position de concurrence sur le marché linguistique Tizi-ouzéen. Du coup, la dualité arabe/kabyle ou français/kabyle transparait comme étant une pratique linguistique qui serait en défaveur du statut social qu'occuperait la langue kabyle dans la ville de Tizi-Ouzou.

Du coup, la préservation de cette langue passe pour ses locuteurs par le biais de son maintien au sein de la famille, lieu sûr de la conservation d'une identité et d'une langue qui a été pendant de longues années symbole de revendication linguistique et culturelle spécifique à la région de la Kabylie. Pour ces locuteurs, la référence identitaire se fait par le biais de l'affirmation linguistique. En effet, ils aspirent à un idéal de

<sup>8</sup> Nous portons une précision quant à l'usage de ce concept, car il est controversé dans les études en sciences du langage, et il est substitué du coup au concept de langue première. La langue apprise par l'enfant dans son environnement immédiat qui est la famille peut être une langue autre que celle de ses parents. Pour les besoins de compréhension lors de l'enquête, nous avons utilisé le terme de langue maternelle.

<sup>9</sup> Pour identifier les enquêtés, nous les désignons par I (informateur) suivi de CV (centre-ville) ou HV (haute -ville) selon l'origine de leur habitation dans la ville de Tizi-Ouzou. Ainsi, l'enquêté référencé se lit « Informateur du centre-ville n°8 ».

pureté de langue, exprimé dans le discours épilinguistique par le verbe modal « falloir » signifiant l'obligation de tout locuteur Tizi-ouzéen de parler la seule langue qui renvoie à l'authenticité linguistique et culturelle de Tizi-Ouzou. Dans ce cas de figure, le métissage linguistique est perçu plus comme une atteinte au rayonnement de la variété locale qu'une richesse linguistique.

Au-delà de la fonction communicative que remplit la langue kabyle, elle prend une autre dimension, celle qui relève de la symbolique qu'elle a auprès de ses usagers. Ce qui assure les références culturelle et identitaire est pris en charge dans la communauté kabyle par la langue. L'héritage culturel qu'elle véhicule est transmis de génération en génération au sein de la famille par le maintien de son usage.

Concernant l'usage de l'arabe dans la cellule familiale, il est très peu cité par nos enquêtés sans que cette langue ne soit alternée avec une autre, soit le français ou le kabyle.

Parmi ceux qui répondent à notre question « quelle langue pratiquez-vous en famille ? » par l'arabe, certains lui attribuent des dénominations.

Voici quelques exemples:

IHV1-« L'arabe/ **un arabe un peu particulier**/ c'est par rapport /c'est **un arabe un peu différent** ».

**\* Comment différent ?**

« Par rapport à l'**arabe algérois** ( ) il y a **des termes très spécifiques de la haute-ville.** »

**\* Comment percevez-vous cet arabe ?**

- « C'est **ma langue maternelle**/ d'ailleurs je **n'ai jamais honte de parler en arabe** ».

IHV2- « Ma langue maternelle/ c'est l'arabe (...) **on parle l'arabe pas classique** mais comme ça **zdimuh**<sup>10</sup> ».

ICV6-« (...) avec mon père/ je parlais **l'arabe tizi-ouzéen/ le vrai arabe**/ je l'ai appris beaucoup plus tard/ je l'ai appris à l'école. »

Ces discours révèlent que ces locuteurs ont en tête un modèle d'usage plus correct, désigné par « *arabe algérois* », « *arabe classique* », « *vrai arabe* ». Cependant, d'après leurs déclarations, les locuteurs Tizi-ouzéens

<sup>10</sup> Nomination péjorative attribuée à l'arabe de la ville de Tizi-Ouzou. Une forme linguistique qualifiée d'un mélange de deux langues : l'arabe et le kabyle.

pratiquent l'arabe « spécifique » de la ville de Tizi-Ouzou, dit « *ẓdimuh* », une langue qui ne répond pas à ce qu'ils considèrent comme étant normatif.

Pour reprendre l'origine de la particularité de l'arabe tel qu'il est parlé dans la ville de Tizi-Ouzou, il faut se rapporter à l'histoire de son fondement et à la diversité de la provenance de sa population. L'hétérogénéité de ses habitants venant des régions différentes du pays fait que les langues se sont mêlées pour donner au fil du temps une variété linguistique particulière assurant un nivellement dialectal et dont l'usage est confiné que dans les limites territoriales de cette ville. La particularité de cette variété se présente essentiellement au niveau lexical et au niveau de certains traits prosodiques. Il s'agit en fait des particularités diatopiques puisque son usage ne dépasse pas les frontières géographiques de la ville de Tizi-Ouzou. Cette vérité d'arabe peut être définie comme une variation diatopique puisqu'elle est circonscrite dans un territoire géographique bien limité. Tel que c'est défini par Marie-Louise Moreau : « *La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes*<sup>11</sup> ».

Cette variété d'arabe bien ancrée dans les pratiques langagières des Tizi-ouzéens essentiellement résidents depuis longtemps dans la ville de Tizi-Ouzou, et plus spécifiquement dans les quartiers de la haute-ville est une variation d'arabe que parle la population Tizi-ouzéenne, et n'est de ce fait qu'un parler local, différent des variétés de la langue arabe qui est en pratique dans les villes arabophones de l'Algérie qui présentent elles aussi des particularités propre à chaque région.

En plus de la coexistence des langues arabe et kabyle, la langue française figure dans le répertoire linguistique des Tizi-ouzéens. Langue acquise par le biais de l'école, elle devient une langue de communication majeure dans la vie courante et pénètre le champ des langues vernaculaires. Elle tend, de nos jours, à être de plus en plus transmise en tant que langue première.

### • **Gestion du plurilinguisme familial**

La diversité des profils familiaux des Tizi-ouzéens établit la problématique de la gestion du plurilinguisme familial. Quelle est « la

---

<sup>11</sup> Moreau, Marie-Louise, « variation », in Moreau Marie-Louise (éd.), *sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p.284.

politique linguistique » adoptée lorsque les membres de la même famille font usage de telle ou telle autre langue pour mener à bien les interactions familiales ? Autrement dit, quelles sont les stratégies communicatives qui régissent la gestion du plurilinguisme familial ?

Nous avons observé que l'uniformisation des pratiques linguistiques est attestée pour une large part par des locuteurs issus de familles linguistiquement homogène. La politique linguistique adoptée par les membres de ces familles est représentée par une gestion conservatrice. En revanche, lorsque le couple est linguistiquement mixte, la situation linguistique paraît plus complexe.

En faisant une analyse des réponses des locuteurs plurilingues concernant les solutions adoptées pour répondre aux besoins communicatifs familiaux, nous retenons que se présentent :

- L'abandon de la langue d'origine et l'usage de la langue de l'extérieur, langue dominante du milieu social.
- L'adaptation de la parole selon la langue de l'interlocuteur.
- L'usage conjoint des deux langues premières.
- **L'abandon de la langue d'origine et l'usage de la langue de l'extérieur, langue dominante du milieu social.**

Les éléments de réponse en rapport avec l'adoption de la langue du milieu extérieur concernent principalement les locuteurs interrogés dans l'espace haute-ville. Ce sont ceux qui déclarent faire usage de la langue dominante le milieu extérieur dans la cellule familiale, même s'ils déclarent appartenir au groupe social kabyle. La langue pratiquée dans ces familles habitant l'espace haute-ville est l'arabe.

Le choix adopté par les parents, celui de transmettre une langue qui domine dans le milieu extérieur, suscite chez certains enquêtés un sentiment de culpabilité de ne pas savoir parler la langue du groupe auquel ils s'identifient, en l'occurrence le kabyle.

L'adoption de la langue du milieu extérieur et l'abandon de la langue d'origine (la langue des parents) suscite des attitudes négatives par les enfants qui devenus adultes reprochent à leurs parents d'avoir eu recours à ce choix. Les énoncés :

IHV7-« **j'ai honte**/ honte que quelqu'un me dise que **je suis Kabyle** et ne sachant pas parler/ **des fois je ne dis pas qui je suis** ».

IHV2- « **des fois je me méprise**/ je te dis la vérité/ **je suis Kabyle** et je suis fière de l'être (...) mais je ne sais pas parler en kabyle (...) il y a même des gens// même moi je trouve des difficultés quand je fais des courses et tout/ et ils me regardent et ils me disent « Arabe » alors **je ne suis pas Arabe/ je suis une Kabyle**/ c'est vrai que je ne parle pas le kabyle mais des fois je le comprends/ des fois ça fait mal parce qu'à chaque fois ils me disent Arabe/ et je me bagarre avec eux/ j'entre dans le magasin je leur dis « *ɔfkiyed wægi æʃhæl\** » tu vois difficilement/ ils me disent Arabe/ Arabe/ Arabe / alors **moi je ne suis pas une Arabe** ».

\* « donne-moi ça, c'est combien »

dévoilent le sentiment de culpabilité éprouvé par ces locuteurs d'origine kabyle et dont la compétence en cette langue est passive. De ce fait, s'établit au sein de la famille une opposition parents/enfants qui témoigne d'un conflit linguistique, conflit produit par l'influence de l'environnement social. Les parents ayant cessé de maintenir la transmission de « la langue maternelle » font usage de la langue du marché linguistique dominant dans le cercle familial. Mais au fil du temps, se forme une conscience identitaire chez les enfants qui devenus adolescents ou adultes accordent du prestige à la langue délaissée par les parents : langue de la communauté à laquelle ils veulent s'identifier.

Il apparaît que le conflit linguistique met en exergue les tensions identitaires qui existent dans une ville réputée pour être à la base un espace de population plutôt kabylophone. Le kabyle étant perçu comme une langue qui constitue le fondement identitaire de tout locuteur de Tizi-Ouzou fait que dans les représentations l'identité linguistique est associé à l'identité ethnique

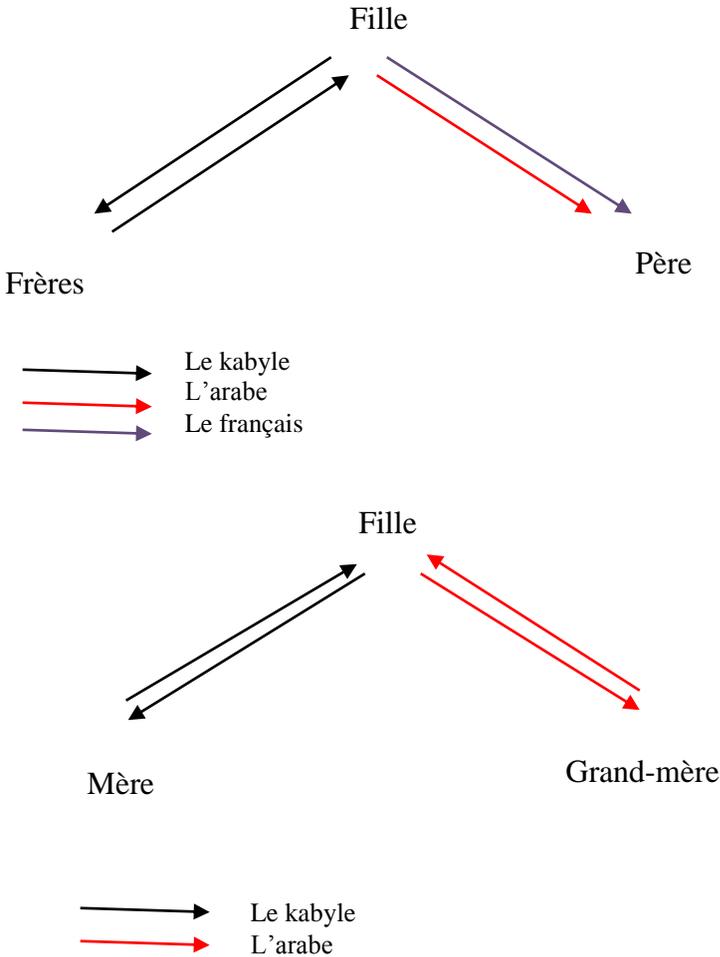
#### ▪ **L'adaptation de la parole selon la langue de l'interlocuteur**

Les membres d'une famille issus de parents qui n'ont pas la même langue maternelle sont confrontés à pratiquer telle ou telle autre langue selon la compétence linguistique de leurs interlocuteurs. En effet, lorsque celle-ci est limitée, une stratégie communicative, dite stratégie d'adaptation de la parole<sup>12</sup>, s'opère par le locuteur qui choisit la langue en fonction de celle qui est connue par l'un des membres de sa famille.

<sup>12</sup> Hamers, Josiane et Blanc, Michel *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, 1983, p. 183.

Cette stratégie permet au locuteur, qui a en face de lui deux sujets monolingues, de passer d'une langue à une autre pour assurer l'efficacité de la communication. C'est ce que témoigne une de nos informateurs qui passe du kabyle à l'arabe dès qu'elle converse avec sa mère et sa grand-mère :

IHV6 :« avec ma mère on parle le kabyle/ avec mes frères kabyle/ mon papa/ un peu arabe et français/ parce qu'il a vécu à la haute-ville / ma grand-mère c'est en arabe/ donc quand je reste au milieu/ je retourne vers ma mère/ je lui parle en kabyle/ dès que je me retourne vers ma grand-mère je lui parle en arabe ».

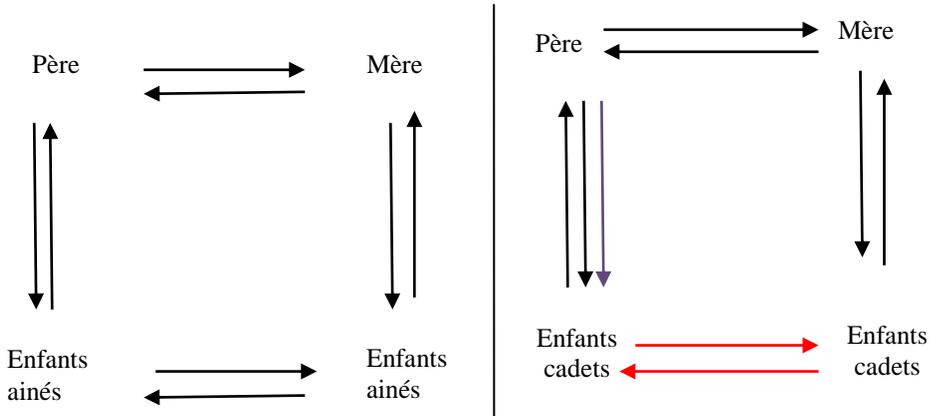


Lorsqu'une famille adopte la langue de l'extérieur, il est très fréquent que l'on assiste à une communication asymétrique : les parents parlent dans leur langue et les enfants recourent entre eux à la langue acquise dans le milieu social, tout en maintenant la langue d'origine avec leurs parents. Ceci apparaît dans le témoignage d'une informatrice qui a vécu à Alger, milieu plurilingue à prédominance arabophone, et vit actuellement à Tizi-Ouzou : l'usage du kabyle se maintient entre les parents et les enfants, et parmi ces derniers seuls les frères aînés y ont recours dans leurs discussions. En revanche, les plus jeunes continuent à parler avec la langue acquise à Alger, en l'occurrence l'arabe qui devient la langue de communication majeure :

ICV2 « En famille/ français arabe/ et kabyle aussi/ mais l'arabe qu'on parle/ on habitait avant à Alger/ les parents non ils parlent en kabyle/la maman parle en kabyle/ le papa parle en kabyle et en français/ les grands ont tendance à parler en kabyle/ les plus jeunes en général en arabe et en kabyle// le kabyle rarement disons ».

**\*C'est l'arabe qui prédomine ?**

« En quelque sorte il prédomine à l'extérieur/ à la maison un peu quand même on a tendance à être avec les parents/ donc on parle en kabyle ».



Au sein de cette famille s'articule une opposition entre la première génération et la seconde génération qui renvoie à un comportement divergeant. La distance linguistique entre les parents parlant en kabyle et les enfants en arabe est le produit de l'influence du milieu urbain dans lequel les enfants sont élevés. Toutefois la présence des parents permet le

maintien de la langue d'origine. En effet, les enfants sont contraints dès qu'ils sont en face de leurs parents de passer de la langue arabe au kabyle. Cette adaptation linguistique répond donc à une stratégie qui consiste à maintenir le rapprochement entre les membres de la famille et ce par le biais de l'usage de la langue maternelle.

▪ **L'utilisation conjointe des deux langues premières**

Le dernier point que nous relevons quant à la solution adoptée pour assurer l'intercompréhension familiale est l'utilisation conjointe des deux langues premières : celle du père et celle de la mère. Cette situation préfigure un bilinguisme parfait, dit bilinguisme équilibré. Le locuteur bilingue s'identifie positivement aux deux langues apprises dès le jeune âge sans afficher aucune préférence pour l'une ou l'autre langue. C'est ainsi que témoigne cet informateur (ICV6) :

ICV6« je me rappelle tout petit je parlais à ma mère en kabyle/ en français/(...) avec mon père je parlais l'arabe tizi-ouzéen ».

Le discours recueilli auprès de nos informateurs fait apparaître que la gestion linguistique familiale et les stratégies communicatives qui en découlent sont en étroite corrélation avec les représentations et les attitudes que développent les sujets parlants à l'égard des langues qui se présentent dans leur environnement.

Les facteurs ayant un effet sur la dynamique des langues dans la famille sont déterminés par l'environnement social dans lequel les langues se différencient selon les valeurs symboliques qui leur sont attribuées. Ainsi, certaines langues se maintiennent comme langue de transmission intergénérationnelle, tandis que d'autres langues, elles sont remplacées par celle qui domine dans le milieu environnant des familles.

• **Représentation du mode de transmission des « langues maternelles »**

Il ressort des résultats de nos travaux que les locuteurs Tizi-ouzéens désapprouvent, presque à l'unanimité, la non-transmission de la langue d'origine, notamment par ceux qui développent un sentiment de culpabilité occasionné par la méconnaissance de « la langue des racines », « la langue des origines ».

En faisant une analyse énonciative des discours produits par nos enquêtés à ce sujet, nous retenons que les charges émotionnelles sont très fréquentes à l'égard des langues arabe et kabyle, langues souvent délaissées au profit de la langue française : langue qui se transmet aussi en tant que langue première.

L'abandon des langues vernaculaires suscite une vive désapprobation chez de nombreux informateurs. Jugeant qu'introduire la langue française – puisque c'est cette langue qui est souvent citée comme nouvellement acquise par la jeune génération – dans les communications familiales présente un avantage pour l'enfant qui va connaître un développement du point de vue cognitif, les locuteurs interrogés soulignent en revanche que cela ne devra pas se faire au détriment des langues locales.

Suite à la question posée : « Que pensez-vous des parents qui ne transmettent pas leur langue maternelle à leurs enfants », transparait une attitude de répréhension par certains informateurs qui s'inquiètent pour le devenir du statut social des langues délaissées au profit de la langue nouvellement acquise par les enfants : le français.

Ces extraits sont des exemples de cette attitude :

ICV4 - « Je ne suis pas d'accord/ c'est **bien** de leur parler français mais surtout pour **notre langue le kabyle**/ parce que si tout le monde va se mettre comme ça à // **le berbère va s'effacer** / ».

ICV5 - « **Je n'aime pas** / franchement **je n'aime pas** ( ) c'est vrai c'est **bien** d'apprendre à son enfant de parler en français/ mais il faut toujours **garder la langue maternelle** (...) quand même la langue maternelle est très importante/ si on ne garde pas **nos origines** au fil/ au fur et à mesure/ à l'avenir **elle va disparaître**/ voilà/ de préférence à ce que les parents veillent à parler cette langue avec leurs enfants ».

L'expression de l'attitude défavorable vis-à-vis de la non transmission des langues vernaculaires arabe ou kabyle, se manifeste dans les propos des enquêtés par :

- des verbes de sentiment tels que : « ne pas aimer », « détester », « avoir horreur »,
- des adjectifs affectifs comme « dégoûtant », « désolant », ou l'adjectif évaluatif « mauvais »,
- des substantifs dont le sens connote l'indignation ou le regret : « bêtise », « dommage », « illogisme ».

Les langues locales représentent pour nos informateurs une référence pour définir leur identité et leur appartenance sociale. Les adjectifs possessifs et les pronoms personnels indiquent bien la prise de position des locuteurs vis-à-vis de la préservation de la langue d'origine et du groupe auquel ils appartiennent. Aussi, les modalités déontiques utilisées

par les informateurs sont-elles révélatrices de l'attachement à la « langue des ancêtres », attachement exprimé par les verbes « falloir » et « devoir » pour signifier l'obligation de tout parent appartenant à la communauté tizi-ouzéenne de faire apprendre aux enfants l'arabe ou le kabyle.

Ainsi qu'en témoignent ces extraits de l'interview :

ICV4- « (...) le berbère c'est ma culture premièrement/ c'est mon identité/ si on a pas d'identité on est pas/ c'est **mes** parents/ c'est **mes** grands-parents/ c'est **ma** langue/ ça fait plaisir quand on parlait de Massinissa de Kahina/ ça c'est un peu **nous**/ déjà quand on va à l'étranger/ on voit un Kabyle inconsciemment comme ça/ on commence à lui parler/ ça fait plaisir de voir une personne qui a les mêmes habitudes/ les mêmes traditions/ c'est un peu les traditions qu'**il faut** garder/ ».

ICV6-« Non /je pense que c'est une erreur quand même/ la langue maternelle, **il faut** la connaître/ quand même c'est la première langue qu'il faut connaître (...) la langue maternelle /elle est importante il faut la connaître/ c'est une base quand même/ c'est la base de **nos** principes/ de **notre** éducation/ ça fait partie hein ! je crois que la langue maternelle **il ne faut pas** la négliger »

L'argumentation développée par les informateurs à propos du refus d'apprendre à l'enfant toute langue autre que celle des parents comme première langue est formulée avec l'idée selon laquelle la langue est seule garante de la conservation des origines et de l'identité. Par sentiment d'insécurité identitaire, l'acquisition de la langue française, langue première, est perçue comme une atteinte à la survie des langues qui sont statutairement minorées. C'est pourquoi, la nécessité de maintenir les langues arabe et kabyle est maintes fois recommandée par des locuteurs soucieux de leur sauvegarde et de leur devenir.

Quoique les informateurs manifestent quasiment tous une disposition favorable à l'égard du maintien intergénérationnel des langues, ils ne rejettent aucunement l'apprentissage de la langue française dès le jeune âge. Souvent, la langue française, qui se présente dans les représentations des locuteurs comme une langue valorisée et valorisante, est associée dans leurs discours à l'adjectif évaluatif axiologique « bien » en référence à son apprentissage. Cependant, d'après le discours et le jugement des informateurs, la situation linguistique présente dans la ville de Tizi-Ouzou paraît plutôt conflictuelle. Car rejeter catégoriquement que l'on remplace les langues locales arabe et kabyle par la langue française est signe d'un conflit linguistique. Les langues n'ayant pas les mêmes valeurs

sociales engendrent des attitudes diverses chez les locuteurs qui se traduisent par :

1- L'évaluation positive à l'égard de la langue française sur la dimension statutaire car symbolisant le progrès et la science, et un jugement plus favorable vis-à-vis des langues arabe et kabyle sur la dimension affective.

2- La rupture avec la langue d'origine et l'adoption de la langue statutairement dominante.

Les locuteurs qui adoptent une attitude favorable à l'apprentissage des trois langues recommandent en fait une éducation basée soit sur un bilinguisme consécutif, c'est-à-dire que l'enfant acquiert d'abord la langue de la culture d'origine, kabyle ou arabe soit-elle, puis vient en deuxième position l'apprentissage de la langue française ; ou sur un bilinguisme simultané où deux langues s'acquièrent au même moment du développement cognitif de l'enfant.

C'est ce à quoi réfère cette informatrice qui déclare :

IHV5 : « (...) l'enfant doit apprendre beaucoup de langues à commencer par le kabyle/ c'est important/ surtout ici en Kabylie/ l'arabe c'est une très belle langue/ je trouve que ça va ensemble kabyle arabe/ et le français vient/ je pense que ça doit être vraiment la troisième langue après le kabyle// et puis ce que j'allais dire aussi c'est qu'on peut pas apprendre à l'enfant le kabyle après l'arabe/ on peut lui apprendre les trois langues (...) je pense que les parents qui apprennent uniquement le français à leurs enfants c'est une grosse perte/ après ils se rendront compte finalement en dehors du fait qu'ils sont marginalisés dans leur propre société/ c'est vrai que c'est une très belle langue le français/ moi je suis pour que les enfants apprennent le français/ mais pas marginalisés dans leur société, voilà. »

En posant la question explicitement aux parents s'ils ont transmis leur langue première à leurs enfants et ce qu'ils pensent de leur décision de transmettre telle ou telle autre langue, nous relevons du discours des parents qui ont privilégié une autre langue à transmettre que leur langue première (le kabyle ou l'arabe), un sentiment de culpabilité et un certain embarras de parler sur cette question.

Une des informateurs que nous avons questionnés répond par ceci :

ICV10 : « Ah ! **question gênante** parce que **je culpabilise** un peu par rapport à cette langue/ mais je serai honnête jusqu'au bout/je pense que **je n'ai pas été à la hauteur** pour cet aspect/ je n'ai pas suffisamment transmis en kabyle/ ce n'est pas du tout/ je n'ai pas décidé de ne pas transmettre mais en fait ! heu // j'enseigne/ je travaille/ la langue que j'utilise en tant qu'instrument de travail est le français/j'ai mis l'accent sur le français/ très jeunes/ très tôt/ bébés/je leur parlais déjà en français/ j'explique tout en français/ donc mes enfants sont plutôt francophones/ d'expression française dans leur vie quotidienne/ils s'expriment plutôt en français/ ».

Par sentiment et conscience identitaire, cette mère de famille qui se représente qu'elle a failli dans sa mission du point de vue de transmission des langues à ses enfants continue son discours en affirmant qu'elle a commencé à faire apprendre le kabyle à ses enfants en leur parlant en cette langue.

ICV10 : « j'ai mis beaucoup de temps depuis seulement deux ou trois ans qu'en fait, ils ne sont pas très heu//très // ils parlent le kabyle/ mais s'il s'agit d'argumenter de discourir ou même de faire un exposé ils ne sont pas très à l'aise en kabyle/et là je me culpabilise un peu/ je me dis quelque part j'ai peut-être été un peu négligente/ j'aurais dû transmettre quelque chose de ce côté-là aussi/ je n'ai pas pu le faire aussi/ **depuis une année, je transmets beaucoup en kabyle/ j'ai pris conscience de mes insuffisances de ce point de vue-là** »

Une autre enquêtée, par souci d'apprentissage de la langue française à ses filles, a cessé de parler avec elles en arabe qui était au début une langue première. Pour la cadette, cette enquêtée a décidé de ne parler avec elle qu'en langue française.

Voici ce qu'elle dit à ce propos :

IHV7« Au départ je leur parlais en arabe à la maison/ avec la petite j'ai tendance à parler en français /avec mes filles/ là je les oblige à parler en français parce qu'elles ont des lacunes, elles ont même accumulé des lacunes et ça se comble pas en une année en quatre ans/ je veux les habituer à s'exprimer en français »

La pratique de cette langue semble être dans les représentations de cette mère de famille plus avantageuse que la pratique de la langue arabe. Les langues sont ainsi catégorisées et hiérarchisées et témoignent de la différenciation des statuts sociaux qu'elles occupent dans la ville de Tizi-Ouzou et qui transparait même dans la cellule familiale.

## **Conclusion**

Le concept de représentation linguistique est une notion majeure dans les études en sociolinguistique. Elle admet des enjeux théoriques et méthodologiques divers dans les sciences sociales.

En application dans cette présente étude, nous avons essayé de mettre en évidence le rapport existant entre les représentations linguistiques et les pratiques langagières dans un contexte de plurilinguisme social et plus spécifiquement dans le contexte familial. L'étude des représentations repérables en tant que positionnement idéologiques lié aux langues, à leurs fonctions sociales et à leur apprentissage permettra d'affiner les recherches sur le plurilinguisme dans des situations micro sociolinguistique.

Ce qui transparait à travers les déclarations des enquêtés sur les langues en pratique dans le contexte familial, est l'association des valeurs affectives aux langues, lorsque le discours est porté sur la place de « la langue maternelle » au sein de la cellule familiale, notamment en termes de sa transmission et de son acquisition. Les langues transmises en sein de la famille symbolisent la référence identitaire renvoyant aux valeurs socioculturelles de la communauté sociale, la ville de Tizi-Ouzou.

Toutes les valeurs et les jugements associés aux langues tenus par les locuteurs sont opérés sur la base des normes évaluatives qui orientent les représentations et les attitudes linguistiques, et enfin les pratiques langagières.

## **Bibliographie**

Branca-Rosoff, Sonia, « Les imaginaires des langues », in, *Sociolinguistique : territoire et objets*, (sous la direction d'Henri Boyer), Lausanne, Ed. Delachaux-Niestlé, 1996.

Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Ed. Payot.

Canut, Cécile, « Acquisition, production et imaginaire linguistiques des familles plurilingues à Bamako (Mali) », in *Travaux linguistiques*, n°07, Université d'Angers, 1996.

Deprez, Christine, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Ed. Didier, 1999.

Hamers, Josiane, Blanc, Michel, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, 1983.

Houdebine, Anne-Marie, *L'imaginaire linguistique*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2002

Jodelet, Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1983.

Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Ed. Minuit, 1976.

Moreau, Marie-Louise, « variation », in Moreau Marie-Louise (éd.), *sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997.

Morsly, Dalila, « Attitudes et représentations linguistiques », in *La Linguistique*, vol.26, fasc., 1990.